



f.brulport@free.fr

Contribution de Françoise BRULPORT

Participation citoyenne : témoignage d'une pratiquante des conseils de quartier

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la contribution de Jean-Marie Pousseur sur la question du tirage au sort. Cette méthode mérite intérêt en matière de participation et peut participer au renouvellement d'un certain dynamisme citoyen.

Mais je voudrais élargir le propos et apporter le témoignage d'une "pratiquante" des conseils de quartier, dans lesquels la notion de tirage au sort avait été introduite en 2008.

Au-delà de ce tirage au sort, il y a eu, à mon avis, un aspect plus gênant et parfois inconséquent concernant les conseils consultatifs de quartier : c'est la problématique de la répartition géographique.

J'ai fait partie des tous premiers conseils consultatifs de quartier¹ et, étant domicilié rue de Gigant, j'ai participé à l'installation du conseil de quartier du centre ville avec assiduité, et pendant quelques années avec beaucoup d'intérêt.

Avec le temps, le conseil de quartier s'est un peu figé sur lui même avec des participants, notamment des commerçants du centre ville qui n'évoquaient que des problématiques de bruit, de déjections animales etc. J'ai alors commencé à prendre un peu de distance, mais en continuant à participer car il y avait aussi beaucoup d'initiatives intéressantes. Cette continuité me paraissait naturelle et la notion de "citoyenneté" est constitutive de mon engagement personnel.

Au bout de plusieurs années de fonctionnement les conseils de quartier ont souhaité, en 2008, se redynamiser et j'y ai porté le plus grand intérêt. Chacun des participants "historiques" devait indiquer son souhait de continuer (ou non) et la notion de tirage au sort de nouveaux citoyens était introduite pour apporter un sang neuf.

Sans vraiment comprendre pourquoi, j'ai été "convoquée" à la mairie de Chantenay et j'ai découvert avec surprise que je dépendais maintenant du conseil de Zola Dervallières. Je porte un grand intérêt à ce quartier mais j'habite... le centre ville. J'ai été mise devant le fait accompli, sans explication particulière et surtout avec le sentiment qu'on ne tenait aucun compte de mon engagement antérieur dans un autre secteur.

¹ Depuis 1995, la Ville de Nantes est découpée en 11 quartiers : Centre-ville, Bellevue-Ste Anne-Chantenay, Dervallières-Zola, Hauts Pavés-St Félix, Malakoff-St Donatien, Ile de Nantes, Breil-Barberie, Nantes Nord, Nantes Erdre, Doulon-Bottière, Nantes Sud.

Je suis restée amère face à ce fonctionnement. Je me suis sentie brisée dans mon intérêt après avoir fait l'effort de participer à des réunions pendant des années. L'engagement dans la durée a une valeur qu'on ne peut pas mépriser et qui peut parfaitement se conjuguer avec le nécessaire renouvellement.

Je n'ai pas de rejet pour quelque quartier que ce soit (j'ai été longtemps animatrice dans une ZUP à Mulhouse) et j'en connais à la fois les difficultés et les richesses. Mais ma vie quotidienne se déroule en centre-ville et je me sens d'abord concernée par cet environnement.

Cette expérience personnelle pourrait s'intituler **"comment décourager les citoyens volontaires qui s'investissent dans des structures participatives en ne tenant aucun compte de leurs souhaits, de leurs engagements, et en les affectant de manière autoritaire dans des conseils de quartier qui ne les concernent pas"**

Depuis 2014, la Ville de Nantes a profondément remanié le dialogue citoyen en faisant évoluer les conseils de quartier vers des rendez-vous citoyens ouverts à tous, un bureau des projets, des budgets participatifs, une plate-forme numérique...

C'est sans doute un progrès mais il faut veiller à prendre en compte toutes les catégories de population. L'information n'est pas toujours accessible très facilement, notamment pour ceux qui travaillent et qui ne disposent pas du temps suffisant pour faire les recherches nécessaires. Le citoyen actif (au sens du travail) est moins disponible qu'un retraité et a besoin d'un accès simplifié à l'information. La formule de l'inscription sur Internet n'est pas toujours très claire et on peut avoir le sentiment, à tort ou à raison, que l'accès aux différentes réunions est sélectif. Le contact personnalisé (même par mail) a son avantage et en ce qui me concerne, j'avais beaucoup apprécié en son temps la relation avec la chargée de quartier Laurence Crochet

Je ne suis évidemment pas réfractaire à l'utilisation des dispositifs numériques, mais la modernité n'est pas toujours synonyme d'accessibilité et d'efficacité. Le service public peut aussi générer de la bureaucratie...numérique

Au-delà de la question du tirage au sort, il y a donc bien d'autres éléments qui entrent en jeu pour développer la participation citoyenne. Il faut être très attentif aux citoyens volontaires, à leur engagement et veiller à ce qu'ils soient traités à la hauteur de l'intérêt et du temps qu'ils portent à leur ville.

Le Conseil de développement a choisi une méthode qui consiste à introduire de nouveaux participants sans exclure les anciens. C'est ce mélange des expertises qui permet une complémentarité efficace entre anciens et nouveaux. Ce qui compte réellement en matière de participation citoyenne est bien d'abord la motivation et l'intérêt porté à la chose publique.